

PROTECTION DES SOLS Interview

«Favoriser les mesures incitatives»

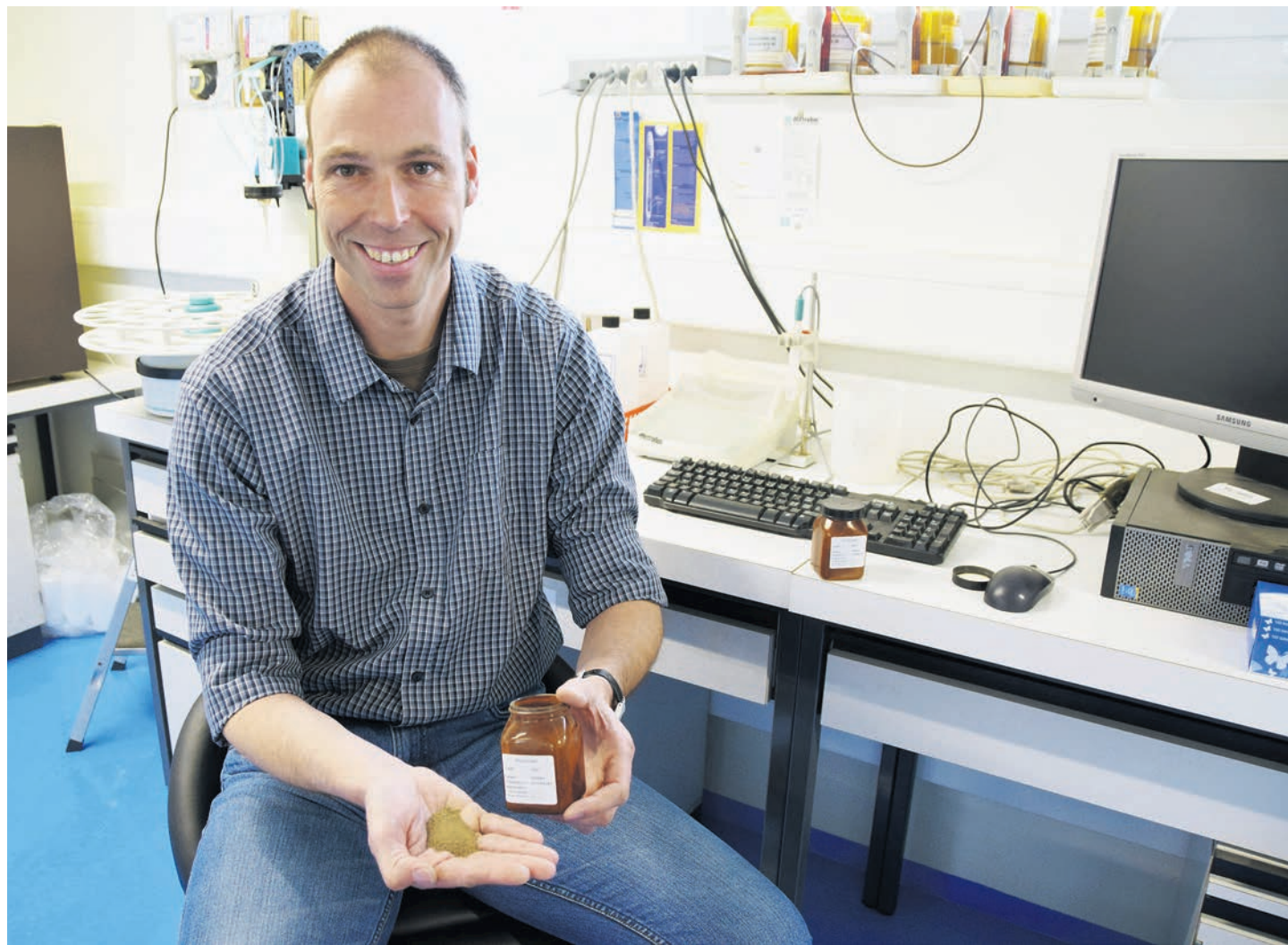
SERGE AMIGUET
dirige le laboratoire
et bureau d'étude
Sol-Conseil qui a fêté
ses 40 ans récemment.
Ingénieur horticole
et spécialiste des sols,
il connaît bien
les problématiques
liées aux terres
agricoles.

Les agriculteurs s'intéressent-ils plus à leur sol qu'auparavant?

Il est vrai de dire que ces dernières années on (re)parle beaucoup du sol ce qui me réjouit! Si on prend l'exemple de l'imposition des analyses pour les PER chaque dix ans, il est clair que ce système n'incite pas les agriculteurs à s'y intéresser. De fait, ils s'en tiennent souvent au strict minimum imposé même si celui-ci ne permet pas de répondre à la problématique qu'ils rencontrent. Si la motivation n'est pas là, les résultats ne sont pas utilisés et finissent le plus souvent dans un tiroir. Avec le risque supplémentaire de décrédibiliser tout le système. Une approche plus incitative qu'obligatoire aurait à mon avis plus de succès. Une partie des agriculteurs laisserait probablement tomber les analyses, mais ceux qui y auraient recours pousseraient plus loin la démarche.

La qualité des sols en Suisse est plutôt bonne, dit-on?

Tout est relatif, mais comparé à d'autres pays, je trouve que l'agriculture suisse a déjà fait beaucoup d'efforts! J'ai notamment été surpris de la faible couverture hivernale de sols céréaliers en France lors d'un récent voyage. A l'heure où le Ministère français de l'agriculture annonce des mesures pour augmenter le taux de carbone des sols, on perçoit rapidement quels leviers il faudra actionner en premier... Cela dit, sur cet aspect précis, le potentiel d'amélioration des sols du plateau suisse est loin d'être négligeable.



Serge Amiguet, directeur de Sol-Conseil.

P.-A. CORDONIER

Récupère-t-on un sol dégradé facilement?

Tout dépend du type d'atteinte! Une compaction marquée de la sous-couche est par exemple un vrai problème. Si les sols ne sont pas complètement dégradés – il faudrait alors des décennies et des changements radicaux de pratiques pour les reconstituer – les résultats peuvent aussi être assez étonnants dès les premières années avec les méthodes aujourd'hui à disposition. Par exemple, lorsqu'elle est «vraiment» mise en œuvre, la lutte contre l'érosion montre très vite des résultats probants. Rappelons que ce phénomène reste un des fléaux de la fertilité des sols.

Les fabricants n'ont-ils pas fait des efforts avec des pneus plus larges et/ou qui se dégonflent?

Oui, les techniques évoluent rapidement et c'est tant mieux. Les tracteurs à chenilles ont aussi fait leur apparition dans les milieux agricoles et rendent possible certains travaux sur sols peu portants ou élargissent la période d'intervention. Il faut toutefois rester prudent face aux arguments de vente de certains fabricants. Si parallèlement les machines deviennent de plus en plus lourdes, l'effet positif de ces options pneumatiques est fortement réduit, l'impact de la pression s'appliquant plus en profondeur là où la sensibilité du sol est juste-

ment plus importante. Or, si la couche de terre végétale (l'horizon A), biologiquement active et structurée, peut se reconstituer, ce n'est pas le cas de la couche sous-jacente (horizon B), avec le risque de tassement et d'interruption des échanges entre les horizons. Le choix des techniques de travail doit donc être pondéré. L'équation se complique dès lors qu'on intègre les paramètres de coûts à la production (carburant, temps, etc.).

La recherche peut-elle encore apporter de nouvelles méthodes?

Bien sûr... Si les crédits et les restructurations successives le permettent encore à l'avenir! Dans notre domaine, les paramètres physiques et chimiques du sol sont bien documentés mais restent des déterminations prioritaires. La voie de recherche qui s'engage porte sur la connaissance de la biologie des sols dans l'objectif de dégager des indicateurs du sol fiables qui permettront de

quantifier cette forme de fertilité parallèlement aux analyses d'activité biologique déjà pratiquées (ATP/CO₂ par exemple) et au-delà de certains groupes taxonomiques (vers de terre, collemboles, etc.). Légitimement, la production attend des tests simples à la mise en œuvre et peu coûteux afin d'agir par le biais de méthodes pragmatiques dont les techniques existantes peuvent être déjà sur l'exploitation.

Un exemple d'un «bon» sol du point de vue chimique?

Les visions du producteur et de l'écologue diffèrent sur ce point. Celle de l'agronome consiste en un sol équilibré dans ces teneurs en éléments nutritifs donc capable de nourrir en suffisance les cultures sans risquer les carences ni les pertes par lessivage. Il sera aussi exempt de pollution en respectant les critères de l'Ordonnance sur les atteintes portées aux sols (OSoL). Pour mon jardin donnez-moi donc un beau sol brun, profond, carbo-

naté, riche en matière organique...

Le non-labour n'est-il pas une solution?

Le non-labour donne des résultats spectaculaires, c'est avéré. Evitons toutefois d'être dogmatique! Le labour garde encore sa place dans certains cas. Il ne faut pas oublier les risques de reprise en masse du sol dans les couches précédemment labourées. Les techniques de travail superficiel des sols impliquent aussi un recours accru aux herbicides. Ponctuellement un labour peu profond, réalisé en conditions d'humidité optimales peut aider sur les aspects de décompaction superficielle et de gestion des adventices, du moins c'est l'observation que j'en ai fait. Les techniques sont encore appelées à évoluer, notamment par leur mixité.

Pratiquement, quelle orientation faut-il prendre?

Il existe autant de situations différentes qu'il y a d'exploitation agricole. Les agriculteurs sont demandeurs de réponses simples, applicables et financièrement supportables! Les thèmes qui reviennent de manière récurrente concernent le drainage des sols, le chaulage (souvent suite à un démarchage), le choix entre labour et non-labour, la lutte contre l'érosion. Le passage à la fertilisation organique suscite aussi de nombreuses questions et comme la diversité des amendements ne cesse de croître elle nécessite un accompagnement.

Reste le point de la politique agricole qui de par le financement qu'elle apporte au monde agricole suisse dicte pour beaucoup les évolutions. A mon sens peu de professions doivent se réinventer aussi fréquemment et profondément; à ce niveau j'admire la capacité d'adaptation de nos agriculteurs.

PROPOS RECUEILLIS
PAR PIERRE-ANDRÉ CORDONIER

Une association au service des sols

L'association à but non lucratif Sol-Conseil a été fondée en 1976 par une brochette d'institutions publiques et quelques sociétés privées dans le but d'effectuer des analyses pour le compte de ses membres et des producteurs du secteur primaire. Aujourd'hui, elle compte 34 membres publics et privés parmi lesquelles la majorité des cantons romands via leur chambre ou leur service d'agriculture, Agroscope et les instituts de vulgarisation. Cette forme juridique garantit l'indépendance totale de la société qui occupe une dizaine de collaborateurs hautement formés. Logée depuis ses débuts au sein de l'Agroscope à Changins, Sol-Conseil a déménagé au 1^{er} juin 2015, à la route de Nyon 21 à Gland, suite aux transformations du site de la station agronomique.

Budgets de la recherche agronomique en baisse

Sol-Conseil réalise environ 60% de son chiffre d'affaires dans le secteur agricole, analyses et études confondues. L'association est active dans

l'analyse des sols, végétaux et amendements et fournit également des conseils en gestion des sols et fumure. Elle réalise des mandats d'études relatifs aux techniques agronomiques et à la protection de l'environnement, des projets de protections des eaux ou encore des essais de terreaux pour le secteur horticole.

Comme bien d'autres sociétés de service liées au secteur primaire, Sol-Conseil a développé des offres pour les milieux non agricoles, telles que la protection des sols sur les chantiers (étude pédologique, suivi de chantier, gestion des remises en état et en culture), les analyses de terrains pollués, l'évaluation physico-chimique des sols en fonction de leur usage. Elle s'est également engagée dans des projets de développement et d'implémentation de laboratoires pour les pays émergents (programme DevLab).

Du conseil en plus des analyses

La force de Sol-Conseil est de regrouper dans la même en-

tité un bureau d'ingénieurs et un laboratoire aux standards de la recherche. «Les résultats du laboratoire ne sont pas livrés bruts à nos clients mais sont interprétés de manière standard. Sur demande, un conseil personnalisé est réalisé par un agronome spécialiste, ce qui constitue un gros avantage», explique Serge Amiguet, directeur.

La recherche de la qualité et de la fiabilité est omniprésente: depuis 1997, Sol-Conseil est accrédité par le Service d'Accréditation Suisse (SAS) et respecte les critères de la norme ISO 17025. Dès 2014, une révision totale du système de qualité a été entreprise, débouchant sur un nouveau concept d'assurance qualité favorisant la simplification et la centralisation des procédures. Un audit du SAS a avéré la démarche. La société a également acquis un nouveau logiciel de traitement des données, optimisant l'organisation interne et raccourcissant les délais pour les clients sans augmentation des tarifs.

PAC

PUBLICITÉ

BEISER environnement
Fournisseur pour l'Agriculture et l'Industrie
+33 3 69 35 30 30

www.beiser-agri.ch

Le plus grand magasin agricole d'Europe

PIQUETS PVC RECYCLÉ

- > Ø 60 mm à 100 mm
- > Longueur 1,50 m à 2,50 m
- > Piquets imputrescibles

1 PALETTE ACHETÉE = 1 OFFERTE!
Dans la limite des stocks disponibles

(1) Offres uniquement valables avec l'achat des crampons

STATION FUEL PEHD DOUBLE PAROI SANS ODEUR

- > Existe en 750 à 2000 L
- > Enrouleur avec 8m de tuyau

"MODÈLE CONFORT +"

-20%

EN STOCK

MODULABRI AVEC BARRIÈRES TEXAS 10 x 5M

- > Largeur : existe de 2,40 à 6m
- > Longueur : existe de 6 à 12m
- > 100% modulable
- > Pas besoin de permis de construire

-20%

HERSE DE PRAIRIE GALVANISÉE 4M - 5M - 6M - 8M

-15%

> Existe en version peinte

LIVRAISON GRATUITE*

*Livraison gratuite en Suisse à partir de 1500 € HT d'achats. Offres valables du 28/04/16 au 05/05/16 pour paiement comptant. © Beiser Environnement - Avril 2016. Photos non contractuelles.